

715 Animateurs- collecteurs bénévoles
16 773 donateurs
21 permanences d'accueil
9 850 personnes aidées



L'essentiel 2019

Fédération du LOIRET



ANNIE RENARD

Secrétaire Générale

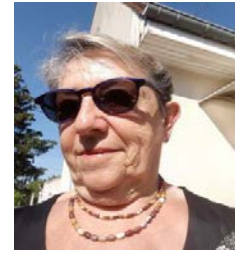
*La solidarité du
SPF est de plus
en plus
indispensable*

Du fait de l'accroissement d'actions de haine, d'antisémitisme, d'islamophobie, de xénophobie et de rejet de l'autre, nos 715 bénévoles avec détermination et courage se sont mobilisés pour ne laisser personne au bord du chemin.

Au-delà de l'urgence, l'aide alimentaire constitue une véritable porte d'entrée dans un parcours d'accompagnement rendant possible l'accès aux droits, à une meilleure santé, mais aussi à la culture, au sport, aux loisirs et aux vacances. Nous avons aussi joué notre rôle d'éducation populaire en faisant des enfants les acteurs de la solidarité de demain lors d'un village « copains du monde » à Ingrannes.

C'est parce que le Secours populaire du Loiret a décidé lors de son 22^{ème} Congrès départemental à Orléans, de déployer « une solidarité grande comme le monde aujourd'hui et demain » que les bénévoles, avec les associations partenaires agissent au Mali, en Algérie, au Laos pour permettre la réalisation de projets de développement dans chacun de ces pays.

Avec tous nos partenaires et donateurs, faisons que « la solidarité soit grande comme le monde, universelle et planétaire, aujourd'hui et demain ».



JACQUELINE FERANDON

Trésorière
départementale

En 2019, le Secours populaire français, a poursuivi ses actions de solidarité dans l'esprit de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

Reconnue d'utilité publique et agréée d'éducation populaire, l'association s'appuie sur le bénévolat, les initiatives populaires et les dons matériels pour développer ses actions

La générosité du public est un gage d'indépendance permettant au Secours populaire d'être un « aiguillon » des pouvoirs publics.

Il faut signaler l'importance des recettes issues des initiatives de collecte : elles représentent la mise en mouvement de tous les animateurs-collecteurs qui redoublent toujours plus d'énergie dans leurs actions en France et dans le monde

Cette générosité - financière, matérielle ou à travers un engagement dans les activités de l'association - représentent un formidable levier de solidarité

Pour le Secours populaire français, la solidarité signifie agir en partenariat, dans le respect de la dignité des personnes, pour créer un vaste réseau d'entraide. Merci à tous !

Une assurance pour donner en confiance

Le Comité de la Charte du don en confiance est un organisme d'agrément et de contrôle des associations et fondations faisant appel à la générosité du public. Il réunit 90 associations et fondations, membres agréés. Le comité a pour objectif de promouvoir la transparence et la rigueur de la gestion pour permettre le « don en confiance ». Il a élaboré une charte de déontologie et donne son agrément aux organisations qui s'engagent volontairement à la respecter et à se soumettre à ses contrôles. Le document que nous publions contribue à donner annuellement une information claire et synthétique sur l'organisation. Il rend compte de façon transparente aux donateurs et au public des ressources provenant de la générosité publique reçues par l'organisation et de ce qu'elle en a fait. L'agrément du Secours populaire a été renouvelé en 2019.



Des comptes certifiés

Les comptes de la Fédération du LOIRET, comme ceux de l'ensemble des fédérations, ont été intégrés dans ceux de l'Union nationale. À ce titre, ils ont fait l'objet d'une certification par le Commissaire aux comptes de l'Union nationale.

Secours populaire français
Fédération du LOIRET
653 RUE PASSE DEBOUT
45770 SARAN
02 38 68 22 45

Compte d'emploi des ressources

(Compte d'emploi des ressources du Secours populaire français au 31 décembre 2019)

Ce compte d'emploi des ressources présente les dépenses de la Fédération du LOIRET en 2019 et la manière dont elles ont été financées par la générosité du public.

Emplois

En 2019, 80% des ressources ont été affectées aux missions sociales, 16% aux frais de fonctionnement et 4% aux frais de recherche de fonds.

Emplois en euros	Emplois 2019 (= compte de résultat)	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées en 2019
Missions sociales	626 643	236 365
Réalisées en France	580 633	210 298
Réalisées à l'étranger	46 010	26 067
Frais de recherche de fonds	32 533	0
Frais d'appel à la générosité du public	28 120	0
Frais de recherche des autres fonds privés	4 413	0
Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics	0	0
Frais de fonctionnement et autres charges	126 854	0
Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		236 365
Total des emplois de l'exercice inscrits au compte de résultat - I	786 030	
Dotations aux provisions - II	0	
Engagements à réaliser sur ressources affectées - III	9 817	
Excédent de ressources de l'exercice - IV	0	
Total général - (I + II + III + IV)	795 847	
Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public - V		0
Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées - VI		0
Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public - VII		236 365
Contributions volontaires en nature		
Missions sociales	1 947 043	
Frais de recherche de fonds	68 791	
Frais de fonctionnement et autres charges	268 229	
TOTAL	2 284 063€	

Ressources

En 2019, les ressources restent diversifiées : 46% sont issues des initiatives des bénévoles, 26% de la générosité du public, 14% des subventions, 5% de la participation des destinataires de la solidarité.

Ressources en euros	Ressources collectées sur 2019 (= compte de résultat)	Suivi de ressources collectées auprès du public et utilisées en 2019
Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice		41 938
Produits de la générosité du public	194 367	194 367
Dons et legs collectés	194 367	194 367
Dons manuels non affectés	85 998	85 998
Dons manuels affectés	108 369	108 369
Legs et autres libéralités non affectés	0	0
Legs et autres libéralités affectés	0	0
Autres produits liés à la générosité du public	0	0
Autres fonds privés	408 297	
Subventions et autres concours publics	108 402	
Autres produits	40 907	
Total des ressources de l'exercice inscrites au compte de résultat - I	751 974	
Reprise de provision - II	0	
Report des ressources non encore utilisées des exercices antérieurs - III	16 748	
Variation des fonds dédiés collectés auprès du public - IV		60
Insuffisance de ressources de l'exercice - V	27 125	
Total général - VI (I+II+III+IV+V)	795 847	194 427
Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public - VII		236 365
Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice		0
Contributions volontaires en nature		
Bénévolat	1 351 168	
Prestations en nature	310 868	
Dons en nature	622 026	
TOTAL	2 284 063€	

Bilan simplifié

au 31 décembre 2019

Le bilan est une photographie au 31 décembre de la situation patrimoniale et financière du Spf.

L'exercice 2019 fait ressortir un résultat déficitaire de 27 125 euros.



Actif

L'ACTIF IMMOBILISE

Comprend les immobilisations corporelles (locaux, véhicules matériel de bureau et de manutention...).

Ces investissements permettent la réalisation des activités d'accueil et de solidarité et la pérennité du fonctionnement des structures du SPF, tout en garantissant son indépendance

L'ACTIF CIRCULANT

Comprend principalement la trésorerie composée des valeurs mobilières de placement et des disponibilités.

En baisse concernant les créances et valeurs mobilières de placement en raison du remboursement anticipé de l'emprunt contracté pour l'acquisition du siège départemental.

Les disponibilités restent stables.

Passif

LES CAPITAUX PROPRES

Comprennent les fonds statutaires pour 132 303€.

Le résultat de l'exercice présente un déficit de 27 125 euros.

LES FONDS DEDIES

Représentent un solde de ressources qui n'ont pas été utilisées en 2019 et que l'association s'engage à utiliser conformément aux souhaits des donateurs. (principalement pour le développement dans le Monde et les urgences en France).

Ils représentent 34 586 euros en 2019, en baisse par rapport à 2018.

LES DETTES

Correspondent aux sommes qui restent dues au dernier jour de l'année et qui peuvent être réglées dès le mois de janvier suivant (charges sociales, dépenses du reveillon du 31 décembre par exemple).

LA POLITIQUE DES RESERVES :

Ces réserves ont vocation à faire face aux aléas de collecte et aux événements exceptionnels.

POUR PLUS DE DETAILS Les comptes 2019 combinés du SPF ont été certifiés par le commissaire aux comptes de l'union nationale et ont été votés en assemblée générale en septembre 2020. Pour les obtenir : Secours populaire, 9-11 rue Froissart 75140 Paris cedex 03 ou www.secourspopulaire.fr/finances

Actif net en euros	2019	2018
Immobilisations incorporelles	0	0
Immobilisations corporelles	739 774	665 909
Immobilisations financières	2 905	5 775
I. Actif immobilisé	742 679	671 684
Stocks et en cours	0	0
Créances	40 958	106 683
Valeurs mobilières de placement	159 743	230 245
Disponibilités	255 053	264 775
Charges constatées d'avance	10 348	10 053
II. Actif circulant	466 101	611 756
Total de l'actif (I+II)	1 208 780	1 283 440

Passif en euros	2019	2018
Fonds propres :	1 022 868	1 049 994
Fonds statutaires sans droit de reprise	132 303	136 752
Projet associatif et réserves	0	0
Report à nouveau	917 690	852 813
Résultat de l'exercice	-27 125	60 429
Autres fonds	85 866	89 226
I. Fonds propres	1 108 735	1 139 219
II. Écart de combinaison	-56	0
III. Provisions	0	0
IV. Fonds dédiés	34 586	41 518
Emprunts et dettes financières	0	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	39 429	39 560
Dettes fiscales et sociales	15 076	16 600
Dettes sur immobilisations	9 206	46 180
Autres dettes (dont charges à payer)	1 804	363
Produits constatés d'avance	0	0
V. Dettes	65 515	102 703
Total du passif (I+II+III+IV+V)	1 208 780	1 283 440

Des finances au bénévolat

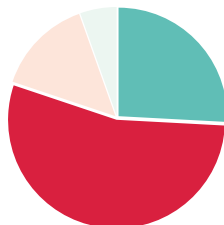
10 euros collectés = 38 euros de solidarité matérielle ou financière réalisée !



Recettes par nature

Les ressources collectées grâce à l'action des bénévoles et incluses dans les autres fonds privés représentent 46% des recettes et garantissent l'indépendance du SPF.

Les produits issus de la générosité du public sont en baisse et représentent 26% des recettes. Les subventions restent stables à 14%.



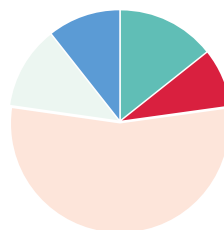
■ Produits de la générosité du public, 26 %, 194 367 €
■ Autres fonds privés, 54 %, 408 297 €
■ Subventions et autres concours publics, 14 %, 108 402 €
■ Autres produits, 5 %, 40 907 €

Dépenses par activité

Les missions du SPF ne se limitent pas à l'aide alimentaire : celles concernant l'accès aux loisirs, à la culture, aux vacances sont aussi essentielles.

Les dépenses induites par la campagne vacances en 2019, représentent 15% des dépenses totales.

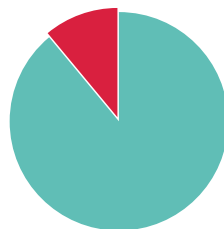
Conformément aux engagements pris lors du dernier congrès la part consacrée à la solidarité mondiale augmente de 7 points et passe à 11%.



■ Animation du réseau de solidarité en France, 14 %, 83 124 €
■ P.O.V., 8 %, 49 314 €
■ Pauvreté Précarité, 54 %, 316 139 €
■ Père Noël Vert, 12 %, 70 401 €
■ Vacances, 11 %, 61 654 €

Générosité du public

Les sommes reçues du public représentent 26% du total des ressources. Le SPF prélève un montant forfaitaire de 8% pour couvrir ses frais de fonctionnement.



■ Réalisées en France, 89 %, 210 298 €
■ Réalisées à l'étranger, 11 %, 26 067 €

La générosité du public comme levier pour la solidarité

L'EFFET MULTIPLICATEUR illustre la complémentarité des solidarités financières et matérielles. Il est calculé à partir du montant de nos missions sociales en France et dans le monde (626 643€), augmenté de la solidarité matérielle (valorisée à 932 894€) et du bénévolat (valorisé à 1 351 168€). Cette somme est ensuite rapportée aux ressources financières collectées en 2019 (758 905€). Ainsi, l'année dernière, pour 10 euros reçus, le Secours populaire a réalisé l'équivalent de 38€ de solidarité matérielle ou financière. Ce ratio illustre précisément l'importance de la mise en mouvement du bénévolat et de la complémentarité nécessaire des différentes formes de solidarité populaire.

Nos projets 2020/2021

La crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid 19 en 2020 met en exergue un accroissement de la pauvreté et la réalité de la fracture numérique.

La Fédération du Loiret a pour projet de faciliter l'accès au numérique en équipant nos 21 permanences d'accueil d'un ordinateur en libre accès pour les personnes accompagnées afin qu'elles puissent réaliser leurs démarches indispensables (CAF, Pôle Emploi, CPAM...).

Pour permettre aux enfants de poursuivre leur scolarité dans de bonnes conditions, nous projetons d'équiper des familles en matériel informatique.

La fédération du Loiret va poursuivre son engagement pour une aide alimentaire de qualité à travers des achats de fruits et légumes auprès de producteurs locaux.

Enfin, mettre fin aux zones blanches dans le Loiret en déployant un Solidaribus est un projet d'envergure de la fédération pour 2020/2021.

Je soutiens les actions du Secours populaire français et

je fais un don

15 euros 30 euros 50 euros Autre montant

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

E-mail

Bon à retourner avec votre chèque au

Fédération du LOIRET 653 RUE PASSE DEBOUT 45770 SARAN 02 38 68 22 45

Vous recevrez un reçu fiscal qui vous permettra de bénéficier d'une réduction d'impôt égale à 75 % du montant de votre don dans la limite du plafond de 1000 euros (jusqu'au 31/12/2020). Au-delà, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt de 66 % de votre don dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.

Je souhaiterais vous soutenir régulièrement toute l'année. Merci de m'adresser, par courrier, un bon de prélèvement automatique à remplir.

Je souhaiterais recevoir (par courrier et en toute discrétion) une documentation sur les legs, les donations et les assurances vie en faveur du Secours populaire français.

Dons en ligne sur www.secourspopulaire.fr

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le Secours populaire français 9/11 rue Froissart 75140 Paris Cedex 03, représentée par son Directeur général. Ces données sont destinées au Secours populaire français et aux tiers qu'il mandate, à des fins de gestion interne, pour répondre à vos demandes, faire appel à votre générosité, vous adresser votre reçu fiscal ainsi que des informations sur les missions du SPF et vous remettre la carte de donateur. Ces données sont conservées pendant la durée strictement nécessaire à la réalisation des finalités précitées. Le Secours populaire français ne transfère pas les données en dehors de l'Union Européenne. Les données ne sont ni louées, ni échangées, ni vendues à des tiers. Conformément à la loi « Informatique et libertés » et à la réglementation européenne, vous pouvez accéder à vos données personnelles. Vous bénéficiez également d'un droit d'accès à vos données pour leur rectification, limitation ou effacement et vous opposez à leur utilisation, en contactant le Service relation donateur au 9/11 rue Froissart 75140 Paris cedex 03 ou à l'adresse relation.donateurs@secourspopulaire.fr. Vous pouvez également écrire à notre Déléguée à la protection des données au 9/11 rue Froissart 75140 Paris cedex 03 ou par mail à l'adresse dpo@secourspopulaire.fr ou introduire une réclamation auprès de la CNIL.

